

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 11 mars 2025 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **NOISY LE GRAND (93)**

421- 424 La Closerie du Mont d'Est

Cadastrés section DO n°4

LOT NUMERO 1.191 : Un **APPARTEMENT** au 1^{er} étage comprenant : entrée avec coin cuisine, grande pièce à usage de salon et dortoir, salle de bains avec WC, 2 chambres.

Les lieux sont loués et occupés

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé « LA CLOSERIE DU MONT D'EST » sis 421-424 La Closerie du Mont d'Est 93160 NOISY LE GRAND**, pris en la personne de son Administrateur provisoire la SELARL BLERIOT & ASSOCIES sis 26 Chemin de la Madelaine à BOBIGNY (93000), désigné en cette qualité par Ordonnance initiale rendue le 05 Mars 2021, régulièrement prorogée depuis lors et dernièrement le 02.09.2024, ayant pour Avocat **Maître Nathalie AUFFRAY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 28.000 €

(VINGT HUIT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 17 janvier 2025. Signé Maître Nathalie AUFFRAY, Avocat.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

À Maître **Nathalie AUFFRAY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 24/08402)

Sur les lieux pour visiter le **lundi 3 mars 2025 de 13h00 à 13h30.**

Sur INTERNET : www.vench.fr